Tél: 21 30 10 20 - Fax: 21 30 18 51

01 BP; 302 COTONOU - ROUTE DE L'AEROPORT

www.finances.bj

ARREIE

ANNEE 2018 Nº 467/MEF/DC/SGM/DGB/DPSELF/SPSB/SPIOS1SGG18



Portant fixation du planning des tâches relatives à l'élaboration de la loi de finances pour la gestion 2019 et du budget pluriannuel 2019-2021

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,

Vu la Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la décision de proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;

Vu la Loi organique n° 2013-14 du 27 septembre 2013, relative aux Lois de Finances ;

Vu la Loi n° 2017- 40 du 29 décembre 2017, portant Loi de Finances pour la gestion 2018 ;

Vu le Décret n° 2014-794 du 22 décembre 2014, portant nomenclature budgétaire de l'Etat ;

Vu le Décret n° 2011-554 du 24 août 2011 portant approbation du calendrier de déroulement des travaux budgétaires ;

Vu le Décret n° 2016-292 du 17 mai 2016, fixant la structure type des Ministères ;

Vu le Décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017, portant composition du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2017-41 du 25 janvier 2017, portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;

Considérant les nécessités de service,

ARRETE

<u>Article</u> 1^{er} : Est approuvé le planning des tâches relatives à l'élaboration de la loi de finances pour la gestion 2019 et du budget pluriannuel 2019-2021, tel qu'annexé au présent arrêté.

<u>Article 2</u>: L'exécution des travaux liés à la mission républicaine de l'élaboration de la loi de finances pour la gestion 2019 s'étale de février 2018 à janvier 2019.